

DIR-DDT-014

**Arrêté portant composition du bureau de vote concernant l'élection du Comité Social d'Administration de proximité de la Direction départementale des Territoires de l'Aisne**

**Le directeur départemental des territoires de l'Aisne,**

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 06 octobre 2022 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du ministère de l'intérieur,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le bureau de vote électronique pour l'élection des représentants du personnel au sein du Comité Social d'Administration de proximité de la Direction départementale des Territoires de l'Aisne se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	David	Di Dio Balsamo
Vice-Président	Etienne	Roussel
Secrétaire	Valérie	Bultot
Secrétaire adjointe	Sabine	Burlion

Il est rajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué de chaque liste en présence :

	Prénom	Nom
Délégué de liste UFSE-CGT	Geoffrey	Planchon
Délégué de liste CFDT	Hervé	Vasseur
Déléguée de liste FO	Stéphanie	Maire
Déléguée suppléante UFSE-CGT	Jenny	Poirette
Déléguée suppléante CFDT	Monique	Vigneron
Délégué suppléant FO	Denis	Suin

**Article 2** : En cas d'empêchement du président du bureau de vote, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au vice-président du bureau de vote.

Laon, le 15 novembre 2022

Le Directeur départemental  
des territoires

Vincent ROYER